



La Queue entre les jambes... ou un recouvrement râté

> Nous remercions, une fois de plus, notre avocate Blanche Magarinos-Rey qui a stoppé, in extremis, le blocage des salaires et du compte bancaire personnel du président de Kokopelli, Dominique Guillet. L'Etat Français avait, en effet, mis en recouvrement 17 400 euros sur les ressources personnelles du président de l'association. Rappelons que l'Etat Français avait déjà eu recours à cette manoeuvre peu élégante en décembre 2007.

- > En 2008 la Cour de Cassation
- > a pris une bien triste décision:
- > Kokopelli fut condamné à payer
- > le lourd tribut que l'Etat demandait.
- > Plus de dix-sept mil euros
- > pour quelques graines de haricot.
- > Tout le monde en fut éberlué
- > si bien que Mme Kosciusko-Morizet,
- > estimant que le service rendu
- > valait plus que ces quelques écus
- > déclara que l'Etat magnanime
- > ne réclamerait pas telle dîme.
- > Cette promesse comme une grande clameur
- > Fût reprise par toute la presse en chœur.
- > Kokopelli pût donc s'en retourner
- > Poursuivre son œuvre de fertilité.
- > Pourtant figurez-vous que la semaine dernière
- > le Trésor Public est revenu en arrière.
- > A grands cris il a exigé son pécule
- > En brandissant hardiment sa férule :
- > poursuites contre le président et ses créanciers,
- > courriers en lettre recommandée,
- > saisie de rémunération auprès de l'association,
- > plus une opposition administrative:
- > bref, tout l'attirail des volontés punitives!
- > Sachez toutefois qu'hier l'Etat a renoncé,
- > car nous lui avons rappelé
- > que l'exécution de la décision
- > de notre suprême juridiction
- > se prescrivait par trois annuités!
- > Le délai était donc passé ; il avait oublié!
- > La queue entre les jambes, l'Etat s'en ainsi est retourné;
- > c'est ce qui s'appelle un recouvrement râté,
- > ou une promesse un peu tardivement oubliée...
- > **Poème en prose de Kokopelli-Mana**

Nous vous remercions pour votre confiance